

DIAGNOSTIC CONSEIL HANDICAP

Vous souhaitez :

- ⇒ **Mettre en place** une politique globale et cohérente
- ⇒ **Réussir l'intégration et le maintien** de salariés en situation de handicap
- ⇒ **Favoriser le management** des collaborateurs en situation de handicap, et les relations entre collaborateurs (handicapés ou non)

Cette étude approfondie et personnalisée vise à **diagnostiquer et apprécier la situation de l'entreprise au regard de sa politique de gestion des travailleurs en situation de handicap**, et à faire des **préconisations pour optimiser leur emploi dans l'entreprise**.

L'intervention répond au cahier des charges établi avec l'entreprise, et en lien avec l'AGEFIPH ou le FIPHP.

Nous adaptons le processus complet décrit ci-dessous **à la taille, à l'organisation, aux valeurs et aux objectifs de l'entreprise**.

Découvrez nos prestations liées au handicap :

- ◆ **Recrutement de travailleurs handicapés**
- ◆ **Sensibilisation au handicap dans l'entreprise**
- ◆ **Bilan de compétences, Bilan de positionnement adaptés au handicap**

Les objectifs de notre démarche

- ⇒ Prendre **en compte de manière globale et pragmatique** le Handicap dans la politique RH de l'entreprise
- ⇒ Déterminer les **enjeux juridiques et financiers**, les **objectifs à atteindre**, notamment en termes d'emploi direct de Travailleurs Handicapés
- ⇒ Identifier les **freins** mais surtout les **points d'appui** d'une politique Handicap efficace
- ⇒ Aider l'entreprise dans sa **prise de décisions** en établissant un **plan d'actions** détaillé, cohérent et planifié

Les étapes de notre démarche

◆ 1^{ère} étape : La phase de Diagnostic

• Étude de l'entreprise et de sa politique RH :

- ⇒ Identifier l'historique, la culture et l'organisation de l'entreprise
- ⇒ Étudier la stratégie économique et sociale de l'Entreprise et ses axes de développement
- ⇒ Étudier la stratégie RH et ses projets : l'évolution des métiers, la GPEC, la politique de recrutement et de formation, la politique santé au travail, les relations sociales

• Étude de la situation de l'entreprise au regard du Handicap :

- ⇒ Étudier les déclarations annuelles antérieures et établir une typologie des travailleurs handicapés et des actions réalisées
- ⇒ Préciser l'effectif et le nombre d'établissements assujettis, les unités présentes et manquantes, les contrats de sous-traitance avec le milieu protégé
- ⇒ Étude des actions en faveur du Handicap concernant : l'information des collaborateurs sur le Handicap, les acteurs internes, la relation avec les acteurs spécialisés (AGEFIPH, SAMETH...), le maintien dans l'emploi, l'implication des Institutions Représentatives du Personnel, la politique de prévention des risques professionnels

◆ 2^{ème} étape : La phase de Conseil

• L'établissement de préconisations et d'un plan d'actions précis visant à :

- ⇒ Organiser l'augmentation de l'emploi direct de travailleurs handicapés (postes de travail les plus handi-accueillants, partenariats,...)
- ⇒ Promouvoir l'accueil de stagiaires handicapés
- ⇒ Rencontrer des sous-traitants potentiels
- ⇒ Anticiper une convention AGEFIPH ou un accord collectif

• Restitution du diagnostic et remise d'un rapport détaillé

L'organisation de la mission

- ◆ **À l'attention des entreprises de plus de 250 salariés : direction générale, DRH**
- ◆ **Entretiens** individuels et/ou animation du groupe de travail dédié ; **Apports pédagogiques : documentation** sur les handicaps (guides, ...) ; **Informations juridiques** ; **Invitation d'acteurs** internes ou externes (IRP, AGEFIPH,...) ; **Questionnaires** ; **Rapport détaillé** d'intervention
- ◆ **De 2 à 5 journées** (par journées ou demi journées) y compris l'ingénierie => à adapter en fonction de l'entreprise
- ◆ Un **réseau d'appuis diversifié** (AGEFIPH, SAMETH, Médecine du Travail, Direction du Travail, OPACIF, OPCA, organismes de formation, services publics de l'emploi, associations professionnelles,...)

Pour plus d'informations :

Contactez-nous
au **02.28.01.15.30**
ou par mail
à **c.brule@formacom.fr**